



Traité Avot

Michna 16 - Chapitre 1

רַבֵּן גַּמְלִיאֵל הָיָה אֹמֵר, עֲשֵׂה לָךְ רֵב, וְהִסְתִּילֶק מִן הַסִּפֶּק, וְאַל
תִּרְבֶּה לַעֲשׂוֹת אֲמָדוֹת

Rabban Gamliel disait : « Procure-toi un maître et libère-toi du doute. Et ne verse pas souvent la dîme par approximation ».



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions